

meilleurs hommes politiques. Aussi certains résultats n'ont-ils pas tardé à venir montrer ce que l'on avait gagné à soustraire ainsi des hommes sans expérience au contrôle de leurs aînés dans la politique."

L'auteur explique ensuite l'hostilité de certains conservateurs et libéraux modérés contre le Conseil, et cette hostilité est loin de tirer sa source des idées larges qui doivent animer des hommes d'Etat. Il fait un chaleureux appel aux Canadiens de ne pas laisser déchirer la charte de nos droits et de n'y toucher qu'avec connaissance de cause. De ce que le Conseil aurait erré, faudrait-il conclure à son abolition? Pas plus qu'on ne doit abolir la charge d'un Lieutenant-gouverneur, parce qu'un Lieutenant-gouverneur se serait trompé; pas plus qu'on ne doit abolir les tribunaux parce que les Juges errent dans leurs décisions.

Dans une deuxième partie l'hon. M. Trudel remonte à la raison d'être des Chambres Hautes. Il en prouve la nécessité par les tendances démocratiques qui envahissent tout et cherchent à tout détruire.

"Il n'y a pas à se le dissimuler: le caractère de nos institutions s'altère sensiblement; nous tournons à la démocratie, à cette démocratie doctrinaire, fille de la Révolution, qui a fait tant de mal à la France, qui convulsionne aujourd'hui l'Europe et est le premier symptôme du socialisme."

Il fait ensuite connaître la nature de nos Chambres hautes, leurs fonctions, et prouve que leur principe est consacré par la raison, qu'elles répondent à la nature de notre être; qu'elles sont nées des besoins de la société; que leur existence est la conséquence des principes qui sont la base de l'ordre social; que leur principe est admis dans tous les cultes; qu'elles ont reçu la sanction de l'expérience dans tous les pays et les siècles; enfin que ceux qui veulent abolir les Chambres hautes sont plus républicains que tous les libéraux avancés de tout l'univers.

L'hon. M. Trudel, dans les autres parties de son œuvre, s'est montré intime avec les rouages du gouvernement responsable, et fait preuve d'une connaissance approfondie des événements qui se sont déroulés dans les administrations précédentes; mais dans cette seconde partie il s'élève à un point de vue où nous voudrions voir les hommes politiques s'élever. Et avec une science vraiment remarquable des hommes, des événements et des choses, il porte un jugement dont la logique nous paraît irréfutable. Pour lui les intérêts des partis ne sont rien; il développe des principes d'ordre social, il les établit et en tire les conséquences, sans s'occuper qui ils contredisent, qui ils froissent. Il est conservateur en politique comme il est catholique en religion, mais conservateur de principes et non partisan d'une coterie; catholique ultramontain et non catholique tempéré. Il respecte les hommes à quelque nationalité, à quelque croyance qu'ils appartiennent; il rend hommage à nos grandes figures politiques dans quelque camp qu'elles combattent; mais il les mesure à l'aide des principes fondamentaux de toute société.

Dans une troisième partie l'hon. sénateur fait connaître et déplore les conditions d'infériorité faites aux Chambres hautes en Canada, dévoile les causes de leur affaiblissement et indique les moyens de rétablir l'équilibre entre

les trois pouvoirs. Il les compare avec celles des autres principaux pays constitutionnels et conclut que l'on n'a pas compris ou que l'on a feint de ne pas comprendre ici le rôle qu'elles doivent jouer dans notre Canada.

"Or, dit-il, pourquoi, dans certains cas, les droits des Chambres Hautes ont-ils été méconnus? C'est parce qu'une pression indue, irrésistible quelquefois, a été exercée, pour faire passer les intérêts personnels avant ceux de l'Etat.

"Qu'une opinion publique saine, éclairée, indépendante dise donc à tous, quelque légitime que paraissent les aspirations de chacun: Arrière les hommes! place aux principes! Arrière les personnalités ambitieuses! Arrière, surtout, ces nullités besogneuses qui s'imaginent que l'intrigue, sans une étude profonde des questions sociales et des besoins de la nation, peut faire des hommes d'Etat."

Nous voudrions faire plus de citations de cette brochure appelée à opérer toute une révolution dans nos idées trop promptes à se prêter aux innovations, mais notre cadre nous ne le permet pas, nous invitons les esprits sérieux à puiser dans ces pages des principes politiques aussi solidement établis que clairement exprimés.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la lettre suivante, que tous les zouaves liront sans doute avec plaisir:

Liège, rue de la Cité 8, le 10 Mars 1880.

Mon cher ami,

Je vous remercie de l'envoi régulier du *Bulletin de l'Union-Allet*. Vous savez quel attachement j'ai porté, à Rome, aux Zouaves Canadiens; je suis allé vous voir, une dernière fois, à Livourne, et vous aurais volontiers accompagné outre mer, si le R. P. Général me l'eût permis. Cet attachement est toujours le même, malgré dix ans de séparation, et se manifestera au jour de la réunion. Veuillez dire à vos chers camarades tous mes sentiments pour eux.

Croyez, mon cher ami, à l'affection toujours nouvelle de votre ancien Aumonier,

EUG. DE GERLACHE.

Le "Crusader."

Nous avons reçu de M. W. Vavasour, secrétaire de la ligue Saint-Sébastien, en Angleterre, une circulaire qui nous apporte une pénible nouvelle. Le *Crusader*, ce vaillant champion de la cause du pouvoir temporel, va désormais cesser de paraître.

Les considérations qui ont fait prendre cette grave détermination, sont surtout des raisons d'économie et le désir de consacrer entièrement à l'œuvre du denier de Saint-Pierre toutes les ressources de la ligue.

Nous regrettons vivement la disparition de cet organe de nos anciens camarades anglais.

Il sera remplacé, nous dit la circulaire, par des feuilles volantes, issues de temps en temps, concernant le travail de la ligue ou contenant toute information spéciale qu'il sera jugé nécessaire de faire circuler parmi les membres.

Si nos compagnons d'armes de l'Angleterre jugent à propos de cesser la publication de leur valeureux *Crusader*, nous sommes certains qu'ils ne sont pas, pour cela, moins prêts à se joindre à la première croisade en faveur de la cause sacrée à laquelle a si bien travaillé leur revue.

NAISSANCE.

Au Village St. Jean-Baptiste, le 20 février dernier, Madame B. A. Testard DeMontigny a donné le jour à une fille: